

LIMOGES MÉTROPOLÉ
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 17 juillet 2024

Pourrait, délégation, de
Mme Magali ROUGEUX, responsable du
service habitat, privé au sein
de la Direction de l'habitat,
Mme Sandrine SOREL,
Directrice générale adjointe
des services, responsable du
Pôle renouvellement urbain,
habitat et développement
social, **M. Guillaume VALADE**,
Directeur du sein du Pôle
renouvellement urbain, habitat
et développement social.

N° 25315

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du
Président, conformément aux dispositions de l'article 1, §18-9 du Code général des
collectivités territoriales, à Madame Magali ROUGEUX, responsable du service habitat
privé au sein de la Direction de l'habitat, pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à l'instruction des autorisations préalables de mise en
location d'un logement de complément des résidences secondaires de tourisme
courtiers ;
- L'ensemble des arrêtés relatifs aux demandes d'autorisation préalable de location
recouvrant les arrêtés d'autorisation, d'autorisation avec réserves et de refus
d'autorisation de mise en location.

ARTICLE 2 : En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Magali ROUGEUX,
délégation est donnée par ordre de priorité et dans les mêmes conditions à :

- Guillaume VALADE
- Mme Sandrine SOREL

ARTICLE 3 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} novembre 2024 jusqu'au
31 janvier 2025.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Magali ROUGEUX, responsable du service habitat privé au sein de la Direction de l'habitat, Mme Sandrine SOREL, Directrice générale adjointe des services, responsable du Pôle renouvellement urbain

1 DOCUMENT - Publié le 18 Juillet 2024



ARR_SIGN_25315_ROUGEUX.pdf
(.pdf, 156,7 Ko)



TÉLÉCHARGER